



Extraits du compte-rendu des Plaisirs de l'Île enchantée paru dans *La Gazette* le 21 mai 1664. Troisième journée.

« Mais ce qui se passa en la troisième ne se peut exprimer que par des idées au-delà du vraisemblable et ce fut alors aussi que les spectateurs crurent être en une île enchantée. Le théâtre de ces nouveaux miracles était un rondeau qui est au bout de la même allée en ovale. [...] Ces rochers étaient remplis, d'un côté, d'un nombre infini de toutes sortes de concertants et, de l'autre, de timbales et de trompettes, vêtus de très magnifiques habits ; toute l'île, les rochers et l'enceinte du rondeau brillaient d'une prodigieuse quantité de flambeaux et d'autres lumières, de façon que le jour recommença de naître dans le sein de la nuit, malgré la violence des vents, qui semblaient pour satisfaire quelques divinités jalouses de tant de merveilles, en voulant troubler l'appareil, mais dont l'on eût dit qu'ils étaient aussi empêchés par la force de l'enchantement qui parut en tout ce spectacle.

Leurs Majestés s'étant placées avec toute la cour sur les amphithéâtres qu'on avait dressés en face d'une si superbe scène, Elles y eurent le divertissement d'un ballet, lequel commença par la sortie qui se fit des ouvertures restant aux deux côtés entre l'île et les rochers par la magicienne Alcine avec deux de ses compagnes, chacune montée sur un monstre marin.

[...] on ne peut assez louer le sieur Vigarani, gentilhomme modénois, qui par toutes les étonnantes machines qui servirent aux divertissements de ces trois journées, soutint si dignement sa qualité d'ingénieur du roi.

[...]

Mais comme cette Mélisse avait déjà mis au doigt de ce brave chevalier, une bague qui détruisait les enchantements, elle [Alcine] ne pût s'opposer à sa fuite ; de désespoir elle mit le feu à son palais avec un flambeau, de manière qu'il disparut incontinent avec toutes les lumières. Aussitôt, on découvrit à sa place un feu d'artifice, duquel il n'est pas moins difficile de faire une fidèle description que du reste, puisqu'à peine les spectateurs eurent le temps d'en remarquer les diverses beautés dans la grande foule des feux qui remplirent durant [une] demi-heure l'Eau, l'Air, et la Terre de leur lumière et de leur tintamarre.

Ce fut par là que se terminèrent les Divertissements de l'Île enchantée, qui doivent faire avouer que la France n'est pas moins grande et magnifique dans la paix que conquérante et glorieuse dans la guerre, depuis que son sceptre est dans les mains d'un monarque dont les jours sont tous remplis de merveilles qui n'ont point d'exemple dans le passé et qui n'auront rien de semblable dans l'avenir. »

« Particularités des Divertissements pris à Versailles par Leurs Majestés »,
La Gazette, Paris, 1664, n° 60, p. 492-495.

La Gazette. Bien que postérieure de quelques mois aux *Nouvelles ordinaires de divers endroits* lancées par Jean Martin et Loïs Vendosme, *La Gazette*, fondée par Théophraste Renaudot en 1631, est considérée comme le premier journal français. Bénéficiant de l'appui de Richelieu et d'un privilège royal, *La Gazette* est l'organe officieux du gouvernement. Elle donne des nouvelles de la cour, de Paris et des autres grandes villes d'Europe. Les articles sont signés La Calprenède, Mézeray, Voiture... mais aussi Richelieu et même Louis XIII. Édité chaque samedi, le journal se vend en recueils à la fin de l'année. Rendu officiel par Louis XV (1762), il devient *La Gazette de France*.

Extraits du compte-rendu des Plaisirs de l'Île enchantée paru dans *La Gazette* le 21 mai 1664.